

 Adresse
 Rue Reine Astrid 49/10

 B-4100 Boncelles

 Tél
 +32 471 58 07 08

 E-mail
 info@certigreen.be

 TVA
 BE 0650 647 987



P.V. N° TAR-BTD-31-03-25-32207-CP

**Date de visite :** 31/03/2025

1<sup>re</sup> visite

www.certigreen.be

# RAPPORT DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE A BT/TBT (A.R. DU 08/09/2019 - LIVRE 1 - 4.2.3.2 - 4.2.4.3 - 5.3.5.2 - 5.4.2.1 - 5.4.3.6 - 5.4.4 - 7.1 - 7.2.5.1)

# VISITE DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION EXISTANTE (A.R. DU 08/09/2019 - LIVRE 1 - 2.11.2 + 6.5)

Objet	Habitation	Maison	
	Adresse	Rue Cour Boisacq 77 A, 1301 Bierges	
	Proprietaire		
	Demandeur		
	Téléphone		
	A.R. du 08/09/2019 - Livre 1:	6.5 - Contrôle périodique 8.2.2 - Date d'installation a	après sept '81
Installation	Tension actuelle	3X230V	
	Code EAN	Non communiqué	
	Protection générale	40 A	
	Qté tableaux	2	
	Qté circuits	18+4	
	Câble compteur-tableau	VVB 4 x10mm <sup>2</sup>	
	Diff. gén. ≤ 300 mA (DDRG)	• 40A / 300 mA	
	Diff. suppl. ≤ 30 mA (DDRS)	<ul><li>40A / 30mA</li><li>16A / 10mA</li></ul>	



## Mesures

Résistance de dispersion de prise de terre  $10\Omega$  Isolement général par rapport à la PDT Appareil utilisé MES017 (FLUKE1653B)

Critères		Critères	
1 . Résistance de dispersion de prise de terre (PDT)	ОК	7 . Appareillage fixe et à poste fixe	ОК
2 . Isolement général par rapport à la PDT	OK	8 . Canalisations électriques (fils, peignes, câbles, conduits)	OK
3 . Continuité de terre	OK	9 . Repérages et/ou schémas unifilaire et de position	Pas OK
4 . Différentiel(s) général(aux) (DDRG)	OK	17 . Documents, études techniques, analyses de risques.	OK
5 . Protection contre contacts directs	OK	18 . Risques liés à un incendie.	OK
6 . Protection contre contacts indirects	Pas OK	19 . Installation de production d'énergie privée.	OK

Voir infractions détaillées en page suivante.



Adresse Tél E-mail Rue Reine Astrid 49/10 B-4100 Boncelles +32 471 58 07 08 info@certigreen.be BE 0650 647 987



P.V. N° TAR-BTD-31-03-25-32207-CP

Date de visite: 31/03/2025

### www.certigreen.be

# Infractions

A.3. Plan(s) de position et/ou schéma(s)unifilaire(s) à corriger ou à compléter (A.R. du 8/09/2019 - Livre 1 - 2.13 - 3.1.2.1 à 3, parties a - 9.1.2)

**A.4.** Indiquer sur plans de position et schémas unifilaires : adresse du bien, coordonnées du propriétaire et de l'installateur éventuel (A.R. du 8/09/2019 - Livre 1 - 3.1.2.1 a)

**A.5.** Signer les plans de position et schémas unifilaires (propriétaire et installateur éventuel) (A.R. du 8/09/2019 - Livre 1 - 3.1.2.1 a)

A.6. Absence de repérage sur le(s) tableau(x) (A.R. du 8/09/2019 - Livre 1 - 3.1.3.1 - 3.1.3.3 a)

A.8. Tension de service à indiquer sur chaque tableau de répartition et/ou de manoeuvre (A.R. du 8/09/2019 - Livre 1 - 3.1.3.3 a)

**Z.1.** Prise sol non conforme

**Z.2.** Differente section disjoncteur

Z.3. Plus de trois fil par borne

## **NON CONFORME**

Installation non-conforme aux prescriptions de l'A.R. du 08/09/2019 - Livre 1.

1 an à dater de ce PV, par CERTIGREEN (passé cette date, le ministère fédéral en charge de l'Énergie est averti de la persistance éventuelle d'infractions.

Renforcement de puissance du raccordement au réseau public non permis

Pour CERTIGREEN test, l'inspecteur

CERTIGREEN

Toni **Arnould** 0471/73.76.49

Procédure de contrôle : PRI-BTD-CP | Rapport type RAP-BTD-1.0.7 / p. 2/4



Adresse Tél E-mail TVA Rue Reine Astrid 49/10 B-4100 Boncelles +32 471 58 07 08 info@certigreen.be BE 0650 647 987



P.V. N° TAR-BTD-31-03-25-32207-CP

Date de visite: 31/03/2025

www.certigreen.be

Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation, et uniquement sur les installations domestiques concernées par la demande qui nous a été adressée. Aucune modification apportée à l'installation après le passage de l'agent-visiteur n'est prise en compte dans ce rapport. Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Toute réclamation est à transmettre à la société par écrit. Il peut être fait appel aux résultats d'inspection via recours au SPF Économie Direction générale de l'Énergie. Toute information contenue dans le présent rapport est confidentielle et ne peut être divulguée qu'au demandeur et au propriétaire. Seul le service du ministère fédéral de l'économie en charge de la surveillance des organismes de contrôle agrée peut avoir accès, à sa demande, à ces informations. En cas de non-conformité persistante à la seconde visite, une copie du rapport est d'office transmise au SPF Économie Direction générale de l'Énergie par CERTIGREEN test.

Obligations du propriétaire (AR du 8/9/19 - Livre 1 - 9.1.2 + 3.1.2 + 6.5.7.2.b7) : 1. Conserver, dans le dossier de l'installation électrique, ce procès-verbal, les plans et toute notice décrivant les garanties de sécurité que doivent présenter certaines machines, appareils ou canalisations électriques (nous conseillons de placer une copie de ces documents à proximité du tableau électrique principal) - 2. Enseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique - 3. Aviser immédiatement le Ministre des Affaires économiques, Direction générale de l'Energie de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité - 4. Entretenir ou faire entretenir son installation (tester régulièrement toutes les protections à courant différentiel résiduel via leur bouton de test, resserrer les bornes des tableaux une fois par an, dépoussiérer,...) - 5. Prendre toutes mesures adéquates pour que les dispositions de l'AR du 8/9/19 - Livre 1 soient en tout temps observées - 6. Transmettre au locataire, nouveau propriétaire, gestionnaire ou exploitant le dossier de l'installation électrique.



Adresse Tél E-mail TVA

www.certigreen.be

Rue Reine Astrid 49/10 B-4100 Boncelles +32 471 58 07 08 info@certigreen.be BE 0650 647 987



P.V. N° TAR-BTD-31-03-25-32207-CP

**Date de visite :** 31/03/2025

1<sup>re</sup> visite

## **Photos annexes**

